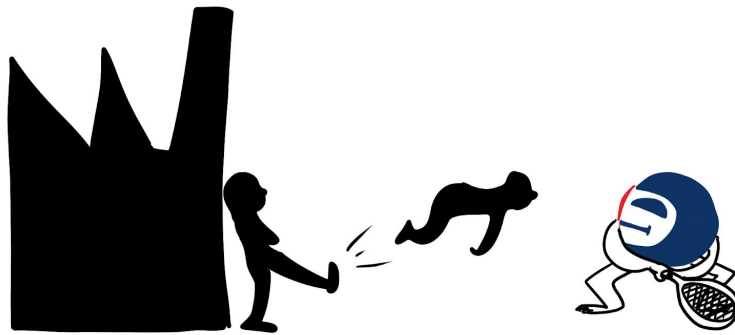


C'est comment qu'on survit ?



Si ça vous est déjà arrivé d'être au chômage, vous connaissez sûrement les joies ...

... des offres de job WTF ...

Trieur de pelles à Melun ? C'est que ... j'habite à Poitiers ... ah, oui, j'avais refusé le poste de porteur de cornichons à quart temps, c'est vrai. Bon ... d'accord, alors.



... des radiations surprise ...

« Ne vous étant pas présentée à votre convocation ... »

Mais j'ai jamais reçu cette convocation !



... et des « rendez-vous du mépris »

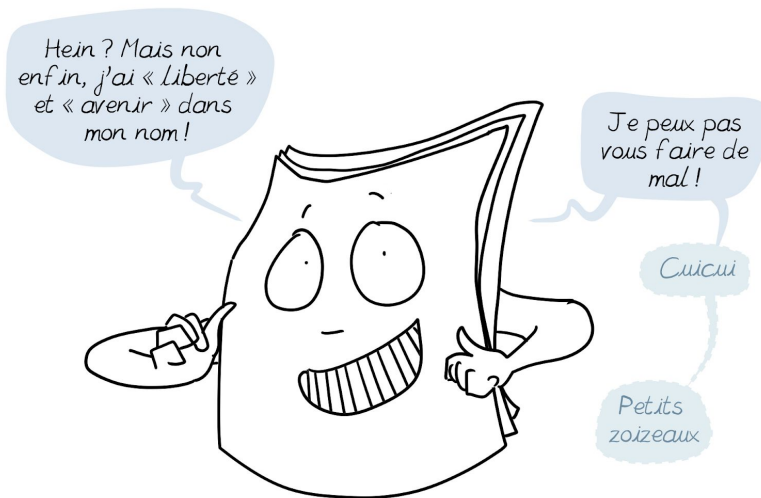
Mais comment je fais pour vivre avec 70% d'allocations ?

Un peu de calme, vous aurez le solde à la fin du semestre, Monsieur !



Et bien sachez que maintenant, avec la loi pour la « Liberté de choisir son avenir professionnel », ça va être ...

ENCORE PIRE !

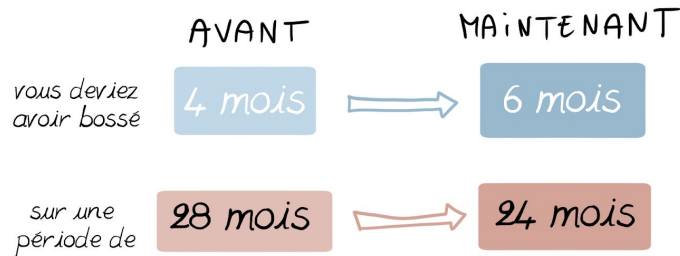


A tel point que même les syndicats de droite n'arrivent pas à la défendre.

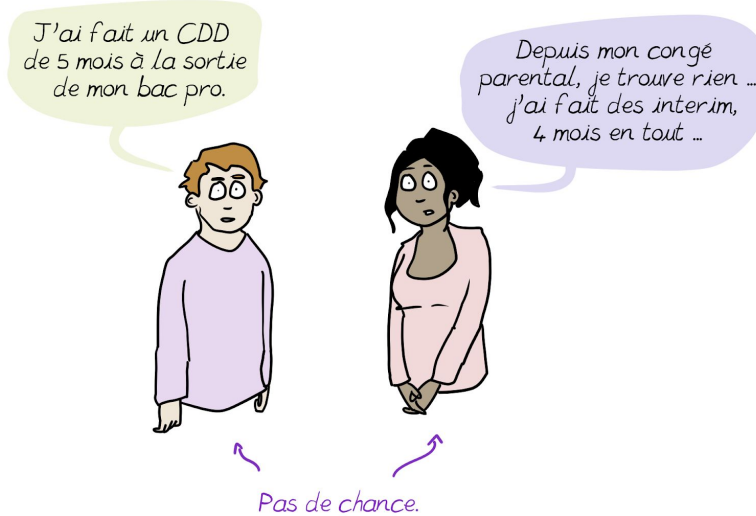


La tuerie se déroule en 2 actes.

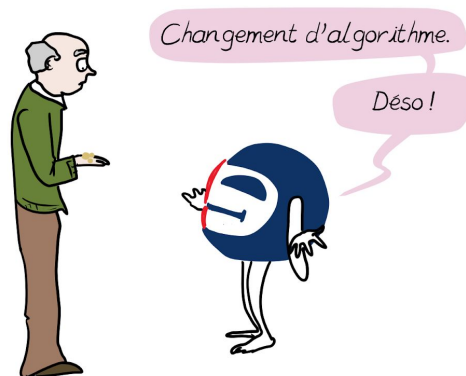
Acte 1
Durcissement des
conditions d'accès
1er Novembre 2019

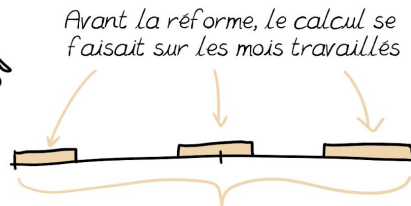


D'après l'UNEDIC, cette mesure va impacter
710 000 futurs chômeurs et chômeuses, en
particulier des jeunes et des précaires, qui
n'auront pas pu travailler assez.



Acte II
Baisse des
indemnités
1er Avril 2020





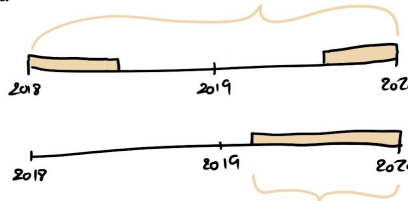
Après la réforme, ce sera sur toute la période de référence !

Si par exemple vous avez travaillé un mois sur deux, votre indemnité sera divisée par deux.

Et en plus d'être ultra brutal, ce nouveau calcul est aléatoire :

Il ne se fait pas sur une période fixe, mais sur une période allant du premier au dernier jour travaillé.

Par exemple ici, on va prendre les revenus sur 2 ans ...



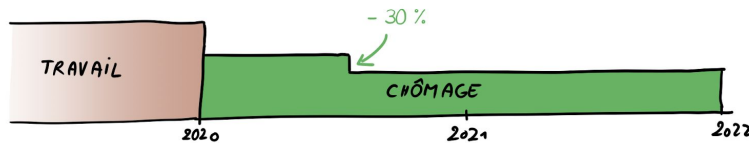
... alors qu'ici, ça sera sur 10 mois.

Moi j'ai bossé 10 mois non stop ... et j'ai ... 790€.



Bah moi j'ai fait deux CDD de 5 mois, avec un an de chômage au milieu. Et j'ai 400€ ... Pourtant on a travaillé autant !

L'occasion aussi, de réintroduire une mesure qui avait été supprimée en 2001 : la dégressivité des allocations.



Le montant des allocations sera réduit d'un tiers au bout de 6 mois - si cela ne concerne pour l'instant que les salaires supérieurs à 4500€ bruts, on peut craindre que ça ne soit qu'un début.

A surveiller, d'autant plus quand on sait que toutes les études montrent que la dégressivité n'a aucun effet sur le taux de chômage.

Et la petite cerise sur le gâteau : si vous trouvez un boulot temporaire pendant vos périodes de chômage, ça ne recharge plus vos droits !

Avant, travailler un peu permettait de prolonger la durée d'allocation : et bien c'est fini. En dessous de 6 mois, c'est comme si vous n'aviez pas bossé.

Mais alors, plutôt que de trier des pelles ... j'aurais aussi bien pu rester chez moi !



Muriel Pénicaud, notre Ministre du travail, ne voit pas le problème.



Ministre depuis 2017, Muriel Pénicaud a été dirigeante chez Dassault, Danone, Business France et siège au CA d'Orange, SNCF et ADP. Issue d'une famille bourgeoise, elle possède un patrimoine de 7,5 millions d'euros.

Côté UNEDIC, on pointe des impacts qui se feront sentir dès la 1^{ère} année d'application.

Parmi les 2,65 millions de chômeurs qui auraient ouvert des droits avant la réforme :

1 sur 2 sera impacté

9 % n'ouvriront aucun droit

16 % subiront une baisse d'indemnité de 20 %.

12 % verront leur ouverture de droits retardée
5 mois en moyenne, le temps d'atteindre les 6 mois nécessaires

et 11 % auront une période d'indemnisation plus courte.
suite à la réduction de 28 à 24 mois pour la période de référence

Ce massacre, il est permis par la disparition d'une petite ligne de votre fiche de paie, l'air de rien, depuis Octobre 2018.

Ah oui, on paie plus l'assurance chômage ! Moi je trouvais ça chouette, je gagnais un peu plus quand je bossais.



Non, c'est pas chouette.

On est passés d'un financement par l'assurance chômage, une caisse co-gérée par syndicats et patronat, à un prélèvement sur la CSG, qui est gérée par l'Etat...

Muriel, les gens qui ne sont rien, ils coûtent un peu reuch là.

Pas de souci Manu, un arrêté ministériel et hop. Je te règle ça.



T'façons, moi les gens, je m'en tape. Dans 2 ans je retourne chez Dassault. Avec tout ce que j'ai fait pour eux pendant ce quinquennat, j'ai une place au chaud !

... donc, en coulisses, par le patronat.

Si on écoute le discours officiel, l'objectif, c'est d'encourager chômeurs et chômeuses à travailler.



C'est pas un but à vie, pour personne, d'être à l'assurance chômage.

Propos également tenus le 22 Octobre, sur France Inter

Le chômage serait en baisse, et 700 000 emplois chercheraient preneur, là, tout de suite.

L'astuce, c'est de nous laisser penser que 700 000 emplois = 700 000 chômeurs en moins.

Ce n'est pas vrai.

Déjà, car certaines offres provenant d'agences de recrutement, on les retrouve plusieurs fois



Agent d'entretien à Paris ou technicien de surface dans le 75 ? Que de choix !

Ensuite, car s'agissant largement de temps partiels ou de contrats courts, il faudrait en cumuler 4 ou 5 pour occuper une seule personne.



Ah ! Si je cumule cette livraison de repas de 30 min par jour avec cette heure de ménage, j'arrive à ... 7h30 hebdo. Bon ...

La réalité serait donc plutôt de 300 000 emplois disponibles - qui trouveraient preneurs de toute façon.

Autre astuce : « oublier » ce qu'on appelle le **halo autour du chômage** : Les gens qui cherchent du travail mais ne sont pas comptés comme chômeurs.



Dans le halo, on trouve les personnes qui voudraient travailler mais ne correspondent pas aux statistiques, ou qui se sont découragées ou éloignées du marché du travail en raison de difficultés personnelles (maladie, personne à charge). D'après l'INSEE, en 2019, 66 000 personnes ne sont plus au chômage, mais 63 000 ont rejoint le « halo », qui compte aujourd'hui 1,5 millions de personnes.

Et puis même sans le halo, toute personne de plus de 8 ans est capable de comprendre que 2 400 000, c'est beaucoup plus grand que 300 000.



Donc avec son histoire de chômeurs qui ne font pas d'effort, Pénicaud, on dirait qu'elle nous balade un peu, non?

Le coup des tricheurs qui s'arrangent avec leurs allocs, c'est **un mythe**. Pour une raison très simple : le calcul des allocs, personne n'y comprend rien.

Qui a déjà mis les pieds à Pôle Emploi sait que même les conseillers s'y perdent.

Alors, ça vous fera 700€ sur 6 mois.

Ah non, c'est 500 sur 1 ans et le solde à la fin.



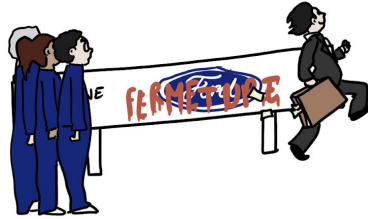
Ah mais vous êtes artiste? Ah bah non vous avez droit à rien.

D'après la DARES, la part des chômeurs susceptibles d'adapter leurs périodes de travail aux conditions d'allocation serait de 6%.

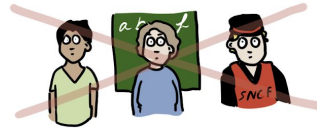
Et d'après une enquête menée par Pôle emploi et Le Crédoc, parmi les offres en attente, seulement 16% le sont faute de candidat.

Ce qui cause le chômage, ce n'est pas la mauvaise volonté des chômeurs et chômeuses, mais celle ... des employeurs et de l'Etat !

Des employeurs qui suppriment des emplois pour maintenir leurs profits



Un Etat qui fait disparaître des postes là où on en a le plus besoin ...



... et qui, au lieu de baisser le temps de travail pour mieux répartir l'activité, aide à l'augmenter, et recule l'âge de la retraite.



Donc voilà : Le problème, c'est pas que les chômeurs ne font pas d'effort : c'est que tout en nous disant de travailler plus et plus longtemps, on supprime des emplois à la pelle ! Du boulot, y'en a plus assez. On devrait le répartir

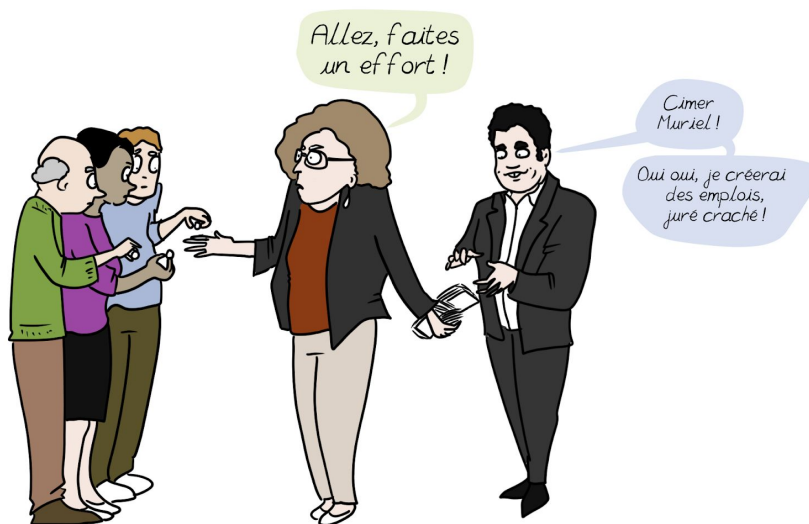
Alors pourquoi au lieu de ça, on continue de casser du chômeur et laisser penser que c'est un problème de volonté ?



Et bien parce que l'objectif de ces réformes n'est pas de donner du boulot aux gens, mais de les plonger dans la précarité.



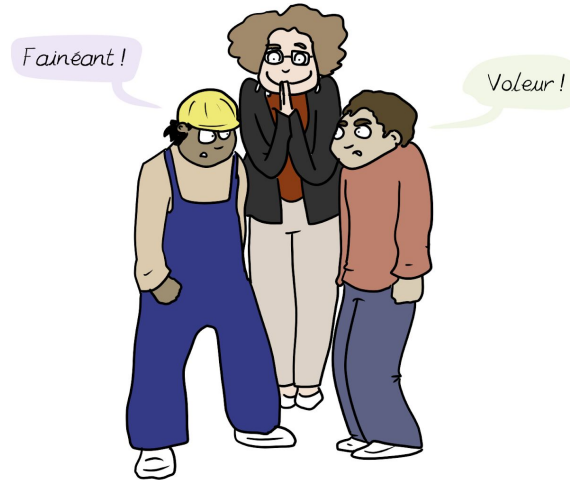
Ca permet de faire des « économies » ...



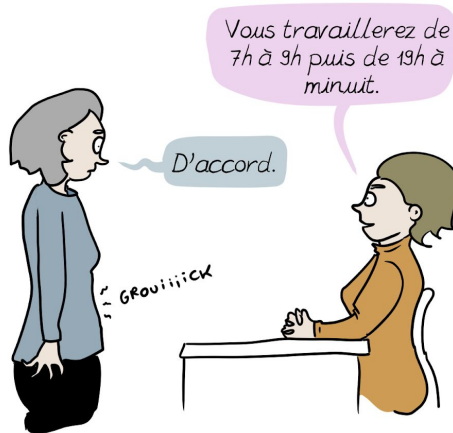
En piquant aux chômeurs ...
1 milliard en 2020,
2,2 milliards en 2021
et 2,5 milliards en 2022

... pour donner aux riches :
CICE (2019) : 40 milliards
Fraude fiscale (2018) : 100 milliards
Suppression ISF (2018) : 3,5 milliards

... de diviser les gens ...



*... et d'alimenter une réserve de
précaires, prêts à accepter de bosser
dans n'importe quelles conditions.*



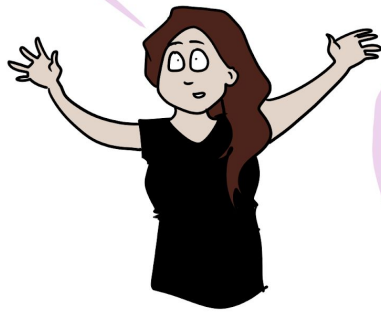
Bref, à un moment,
il va falloir dire
que ça suffit.



Qu'on veut vivre dignement,
et pas servir de variable
d'ajustement pour le
profit de quelques-uns -
qui, je le rappelle, n'ont
jamais connu le travail,
et s'enrichissent grâce
au nôtre ...

Nous on subit les deux :
le travail, et le chômage
quand ils décident de
nous jeter ... on peut
et on doit dire STOP!

Et pour ça, bin, faut
mettre le zbeul!



Chômeur·euses, fonctionnaires,
saliarié·es du privé, on doit
faire bloc pour enrayer leur
petite routine à profit bien
huilée. Montrer que sans nous,
rien ne marche!

Alors on se retrouve le 5
Décembre dans la rue,
pour un mouvement
zbeulesque, reconductible,
et illimité!

Emma .